

# **ADREXO 2EME TOUR MARS 2016**

## **Encore plus de raisons de voter SUD au second tour**

**Le premier tour a rendu son verdict. SUD est maintenant représentatif et pourra vous défendre durant les quatre prochaines années. Mais l'heure n'est pas à nous reposer sur nos lauriers, car se profile un deuxième tour, qui aura lieu le 18 mars.**

Nous devons confirmer ces résultats en faisant élire nos candidats DP et CE au second tour.

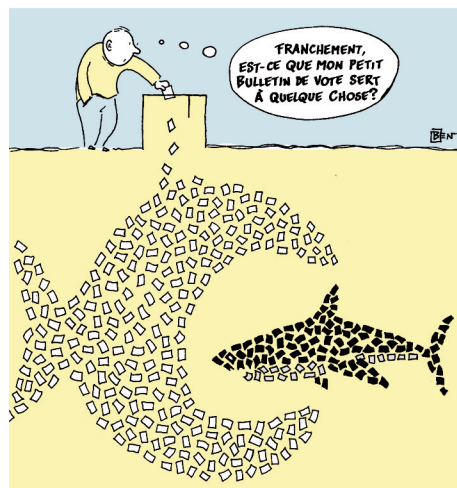
Nous comptons donc sur une réaction massive de toutes et tous, afin que demain, nos représentants puissent vous défendre, pour qu'une heure travaillée soit une heure payée, pour l'amélioration de vos conditions de travail et éradiquer toute forme de harcèlement ou de pression.

Des candidat-es libres sans étiquette risquent de se présenter sans savoir qui ils représentent. Avec SUD, vous êtes sûr d'une chose : votez SUD c'est voter pour l'intérêt des salarié-es et pas celui des patrons.

### **Nos actions:**

**Peser sur les négociations de branche avec notre Conseiller Technique de Branche et nos représentants.**

**Faire appliquer le code du travail, en matière de respect de rémunération du travail et de droit à la dignité humaine**



*Comme les patrons s'approprient le travail des salarié-es, il semblerait que certains syndicats dont Force Ouvrière ont voulu s'accaparer le travail qu'a effectué SUD depuis des années sur la préquantification. Ces syndicats nous ont même piqué le slogan "une heure travaillée=une heure payée" c'est dire..*

*FO tellement indépendant qu'ils ont accompagné l'application de la convention collective qui nous a pourri la vie en ne nous payant pas les heures effectuées.*

*SUD a été le seul syndicat à faire tomber le premier décret de 2007 en 2009. c'est après que SUD a été rejoint par FO. C'est SUD qui a obtenu un million d'euros à Nantes en 2010 pour 23 salarié-es.*

*Quand il s'agit des droits et du juridique préférez l'original SUD aux copies.*

# **VOTEZ SUD !**